

BILAN DE COMPETENCES

en ligne, soirée et week-end

Conciliez travail et épanouissement pro & perso

Consultante bilan, référente administrative et handicap : Anna Goudez

Objectifs à personnaliser

- 🔗 **Analyser** vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes, vos valeurs et vos motivations
- 🔗 **Définir votre projet** professionnel et/ou projet de formation
- 🔗 **Valoriser vos atouts** dans une négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de poste

Les étapes

Étape 1 : se mettre d'accord

Analyser votre demande et votre besoin
Déterminer le format le plus adapté à votre situation et besoin
Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan et vos objectifs

Étape 2 : se découvrir et explorer les pistes pro

Construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ou élaborer une ou plusieurs alternatives en s'appuyant sur l'exploration de :

- ☒ Vos compétences, vos valeurs et intérêts (Ancrages de carrière, CRASEO, Explorama...), vos motivations, vos traits de personnalité au travail (test Profil Pro 2), vos contraintes (familiales, personnels, financières, santé)
- ☒ L'environnement professionnel et des métiers avec des bases de données (Parcouréo, IMT, BMO2023...), enquêtes métiers, études (APEC...)
- ☒ L'offre de formation nécessaire, pertinente, accessible et son financement

Pour la formule bilan Premium, modules complémentaires au choix : créer un CV attractif avec Canva, optimiser votre profil LinkedIn, techniques pour cibler et contacter les entreprises, valoriser votre profil et votre projet en entretien.

Étape 3 : préparer la suite

Vous approprier les résultats détaillés de l'étape d'exploration
Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation de chaque projet professionnel retenu
Définir votre plan d'action pour chaque projet avec les modalités et les étapes

Remise de la synthèse du bilan et du certificat de réalisation

Planification du rendez-vous de suivi à 6 mois

Cadre légal

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et les articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.

Modalités et méthodes pédagogiques

En individuel 100% à distance : entretiens en visioconférence de 1h30-2h, passation et restitution des tests, travaux personnels hors rdv, soutien par mail, sms et téléphone entre les rdv.

Bilan accessible aux personnes en situation de handicap, parlons-en.

Durée

Entre 1,5 et 3 mois en moyenne, 1 rdv / semaine

Engagements déontologiques

- # Respect du consentement
- # Confidentialité
- # Neutralité

Tarifs transparents (ttc)

Exonération de TVA, art.261-4-4°a du CGI

3 formules flexibles

Dynamique :

12h de rdv à 1 200 €

Situations complexes :

16h de rdv à 1 600 €

Premium pour valoriser son profil :

20h de rdv à 2 000 €

Financements possibles

CPF

Plan de développement des compétences employeur
Autofinancement

Matériel requis

1 support numérique et connexion internet opérationnels avec caméra, micro et audio pour les rdv en visioconférence.

Public visé : Tout public